

4 - Projet

Projet de cœur de bourg

Les croquis et illustrations ci-après sont des **avant-projets** pour travailler et réfléchir ensemble, entre habitants.

Avant projet



La végétation crée un rétrécissement naturel des voies et incite au ralentissement des véhicules.

Avant projet



Un cheminement de l'eau est créé à l'aide de pavés (à gauche sur l'image) et s'achève au parc de l'étang.

Avant projet



Le chemin de l'eau débute près du four à pain et est délimité avec des pavés. Les massifs égaient les ruelles.

DÉC. 2018, Édition #19

EN JANVIER...



Dimanche 13 : repas communal

Les habitants sont conviés au déjeuner offert par la commune le 13 Janvier. Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire auprès d'Yvette Brenet (06 50 89 03 62) ou en mairie (05 49 69 01 82).



Samedi 26 : vin chaud planter

Il ne s'agit pas d'une nouvelle recette à base de rhum mais d'un appel à volontaires pour planter de jeunes arbres à l'étang dès 9h30. L'opération sera suivie d'une présentation de la végétalisation de la rue de l'église et accompagnée d'un vin chaud.

POUR INFO !



Empoisonnement de l'étang

Un lâcher de plusieurs espèces vient d'être fait par la commune soit 80kg de gardons, 60kg de carpes, 20kg de grosses carpes et 30kg de tanches. Rdv en Avril.

SAINT GERMIER 79 Infos

www.saintgermier79.com

DÉCEMBRE 2018,
Édition #19



"Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser"

COLUCHE

Le curé, l'instituteur, le maire



Avant la dernière guerre, le curé, l'instituteur et le maire constituaient les trois piliers de la vie locale et sociale ; l'un consolait les âmes et apprenait la distinction entre le bien et le mal, l'autre instruisait et rappelait les règles de la république et le dernier gérait les affaires locales. Le curé a disparu faute de vocation, les écoles ont fermé peu à peu et il ne reste plus aujourd'hui que le maire ; dernier maillon entre le citoyen et l'administration. C'est lui qu'on vient voir en premier quand on ne comprend pas sa feuille d'impôt, que le téléphone est coupé, qu'internet ou l'électricité sont en panne, qu'il faut négocier l'affectation scolaire de son dernier ou que l'on a une difficulté avec son voisin. Cette fonction et ce rôle ne sont pas bien compris par une technocratie qui croit qu'une centralisation permet des économies et qui

pousse insidieusement vers une fusion des communes ou vers un transfert des pouvoirs en faveur d'intercommunalités souvent impersonnelles et désincarnées.

Notre propre expérience nous montre absolument le contraire. Chaque manifestation locale, par le nombre élevé de participants, prouve que l'échelon communal est essentiel (plus de 100 participants à la dernière cérémonie du 11 Novembre, 250 à la fête du patrimoine), alors même que certaines activités transférées à l'intercommunalité (comme le scolaire) ont vu leur coût augmenter de 30% sans apporter d'amélioration au service. Maintenir l'échelon communal n'est pas faire preuve d'un conservatisme dépassé, mais au contraire croire que la démocratie et le vivre ensemble peuvent commencer et se développer à ce premier niveau.

Bonne année 2019

Votre maire, Jean-François LHERMITTE

Dans ce numéro :

2 – Bilan des délibérations 2018.

L'essentiel des décisions du Conseil Municipal en une vingtaine de points.

3 – Coeur de bourg.

Plusieurs réunions publiques ont permis d'élaborer un avant-projet qui doit servir de base de discussion avec les habitants.

4 – Coeur de bourg (bis) & Agenda.

Croquis et photomontages pour mieux se projeter. Dates de Janvier.



Bilan des délibérations 2018

Une fois n'est pas coutume, voici un point sur les principales délibérations du Conseil Municipal. Budget, imposition, subventions et animations sont notamment au menu de l'année 2018.

L'année a été riche en avancée et en concrétisation de projets. Si vous n'avez pas tout suivi, voici un rapide bilan qui n'est ni exhaustif, ni chronologique.

Budget et finances

- Approbation et affectation du compte administratif 2017 qui dégage un excédent cumulé de 92 742 €.
- Budget 2018 : Fonctionnement 143 034 € (avec notamment la fête du 1er Sept). Investissement 183 748 € (dont principalement l'aménagement du parc de l'étang, l'enfouissement des réseaux dans le bourg, la rénovation du four à pain).
- Maintien des taux d'imposition (inchangés depuis 2014).
- Révision des contrats d'assurances de la commune à la baisse.
- Nouveau contrat de travail de Mme Christine Staath, secrétaire de mairie, et réduction des horaires d'ouverture.

Urbanisme, foncier

- Mise en place du droit de préemption urbain dans le bourg.
- La commune devient propriétaire du four à pain suite à la fin de la procédure de "Biens sans maître".
- Place du village : 1ère réunion de travail avec nécessité de mettre en place une Déclaration d'Utilité Publique (à réaliser avec le Préfet).
- Échange de terrains avec le SMEG pour la station d'épuration.
- Vente d'une parcelle de terrain à M. et Mme Allard.
- Classement dans le domaine public de la route menant à la station service de l'A10 (côté Pamproux).
- Réserves à incendie : créations à prévoir aux hameaux de la Boulinière, la Boucherie, l'Audouinière, la Fistoubière et du Breuil.

Aménagement de l'étang, trame verte et bleue



Chemin à Saint-Germier sans haies ni buissons.

- Sélection des entreprises pour la rénovation du four à pain, la construction d'un préau au parc de l'étang, l'aménagement des berges et demandes de subvention correspondantes.
- Réalisation du préau (coût final inférieur aux estimations).
- Diminution du marché de végétalisation des berges de l'étang.
- Règlement intérieur de la pêche et des tarifs avec installation d'un horodateur.
- Plantation de 500m de haies à Coussay, la Viclaire et sur le parc de l'étang.
- Réfection du réseau des eaux pluviales de l'impasse du lavoir.
- Raccordement des bâtiments municipaux à l'assainissement collectif.

Travaux d'entretien, rénovation

- Salle des fêtes : vitrification du parquet et changement d'une porte d'accès (côté cour intérieure).
- Église : reprise totale de l'électricité du bâtiment. Réfection du mur endommagé suite à un accident de poids lourd.
- Abribus de l'école primaire : protection des intempéries.

Associations et vie locale



Les enfants de Saint-Germier mobilisés pour le 11 Novembre 2018

- Subventions aux associations : Parents d'Elèves du RPI Ménigoute/ Vasles (360 €), Aide au voyage du Collège Maurice Fombeure (180 € - 3 germariens), Musique en Gâtine (125 € - 5 enfants), ADMR (100 €), Anciens combattants (100 €), Donneurs de sang (100 €), Association sportive du Collège Maurice Fombeure (50 €

- 2 enfants), Basket Club du Pays Ménigoutais (50 € - 2 enfants), Chambre des Métiers de l'Artisanat (45 € - 1 apprenti), UDAF Deux Sèvres (20 €).

- Participation à la fête du 14 Juillet avec quatre autres communes (Ménigoute, Fomperon, Coutières, Chantecorps).
- Préparation des cérémonies du 11 Nov avec achat de 72 cocardes tricolores.
- Accueil des Nuits du Patrimoine le 1er Sept.
- Élection de Mme Évelyne DAVID au Conseil d'Administration du CCAS communal.

Intercommunalité et relations inter-communes

- Désignation de JF Lhermitte dans le groupe de travail PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la CCPG.
- Désaccord de principe sur le projet de parc éolien de Pamproux.

Toutes les délibérations sont disponibles sur votre site internet saintgermier79.com.

Coeur de bourg : le grand projet

Il est né des réunions publiques et de vos envies de fêtes en plein coeur du bourg. Le projet d'une place de village est-il possible ?

Il n'y a pas de cœur dans notre village. Une place centrale et vivante qui invite à se retrouver, à s'amuser et à partager. Et pourtant, le lieu est là, qui se dessine (presque) déjà au croisement de la rue de l'église et de l'impasse du lavoir. Avec Franck Buffeteau, architecte paysagiste, vous avez été conduits à réfléchir et imaginer ce que pourrait être cette place : un lieu alliant voie routière et piétonnière, un cheminement de l'eau (élément très présent dans St-Germier), des ruelles végétalisées et mises en beauté par des jeux de lumières, un four à pain fonctionnel et ouvert aux festivités... Que d'envies et d'idées ont germé mais qui sont à concrétiser sur plusieurs mois.



Un avant projet à discuter et faire évoluer

Un premier plan et des photo-montages ont été présentés aux habitants par M. Buffeteau lors de la réunion publique du 24 Novembre (photo ci-dessus). Ces esquisses ont pour principal objectif de servir de base à de futurs échanges sur ce qu'il est souhaité et envisageable de faire à Saint-Germier. Au dos de cette page, nous joignons des illustrations. Que cela vous inspire t-il ?